

Genre de licences / engagement et droits de qualification 2019/2020

Genre de licence Détenteur de licence Adultes: 1996 et plus âgés	LN LNA, LNB, 1L	DN		LR 2L, 3L, 4L, 5L	DR		JL M13, M15, M17, M19 et M23	M15 M13 et M15, sous forme de tournoi/cha mpionnat	M13 M13 sous forme de tournoi/cha mpionnat	Engagements supplémentaires seniors CHS et seniors mixte CHS
		Club d'origine	2ème club		Club d'origine	2ème club				
		J + LR + NL ou J + LR + LN + LR ou J + LR + LN	+ LN + J***			J + LR ou J + LR	+ LR + J***			femmes + hommes 1982 et plus âgés
	au maximum une ligue dans la catégorie nationale			au maximum une ligue dans la catégorie régionale						
M23 Filles + garçons 1998 et plus jeunes	M23 et toutes les ligues de la catégorie régionale et toutes les ligues de la catégorie nationale dans lesquelles le club est représenté – **	M23, toutes les ligues de la catégorie régionale et toutes les ligues de la catégorie nationale dans lesquelles le club d'origine est représenté – ** Dans le second club pour une seule ligue de la catégorie nationale ou de la catégorie régionale ou de la catégorie juniors ***		M23 et toutes les ligues de la catégorie régionale dans laquelle le club est représenté – **	M23, toutes les ligues de la catégorie régionale dans laquelle le club d'origine est représenté – ** Dans le second club pour une seule ligue de la catégorie régionale ou de la catégorie juniors ***		seulement U23 – **			
M20 Garçons 2001 et plus jeunes	M19, M23 et toutes les ligues de la catégorie régionale et toutes les ligues de la catégorie nationale dans lesquelles le club est représenté – **	M19, M23, toutes les ligues de la catégorie régionale et toutes les ligues de la catégorie nationale dans lesquelles le club d'origine est représenté – ** Dans le second club pour une seule ligue de la catégorie nationale ou de la catégorie régionale ou de la catégorie juniors ***		M19, M23 et toutes les ligues de la catégorie régionale dans laquelle le club est représenté – **	M19, M23, toutes les ligues de la catégorie régionale dans laquelle le club d'origine est représenté – ** Dans le second club pour une seule ligue de la catégorie régionale ou de la catégorie juniors ***		M19, M23 – **			
M19 Filles 2002 et plus jeunes	M19, M23 et toutes les ligues de la catégorie régionale et toutes les ligues de la catégorie nationale dans lesquelles le club est représenté – **	M19, M23, toutes les ligues de la catégorie régionale et toutes les ligues de la catégorie nationale dans lesquelles le club d'origine est représenté – ** Dans le second club pour une seule ligue de la catégorie nationale ou de la catégorie régionale ou de la catégorie juniors ***		M19, M23 et toutes les ligues de la catégorie régionale dans laquelle le club est représenté – **	M19, M23, toutes les ligues de la catégorie régionale dans laquelle le club d'origine est représenté – ** Dans le second club pour une seule ligue de la catégorie régionale ou de la catégorie juniors ***		M19, M23 – **			

M18 Garçons 2003 et plus jeunes	M17, M19, M23, et toutes les ligues de la catégorie régionale et toutes les ligues de la catégorie nationale dans lesquelles le club est représenté – **	M17, M19, M23, toutes les ligues de la catégorie régionale et toutes les ligues de la catégorie nationale dans lesquelles le club d'origine est représenté – ** Dans le second club pour une seule ligue de la catégorie nationale ou de la catégorie régionale ou de la catégorie juniors ***	M17, M19, M23 et toutes les ligues de la catégorie régionale dans laquelle le club est représenté – **	M17, M19, M23, toutes les ligues de la catégorie régionale dans laquelle le club d'origine est représenté – ** Dans le second club pour une seule ligue de la catégorie régionale ou de la catégorie juniors ***	M17, M19, M23 – **			
M17 Filles 2004 et plus jeunes	M17, M19, M23, et toutes les ligues de la catégorie régionale et toutes les ligues de la catégorie nationale dans lesquelles le club est représenté – **	M17, M19, M23, toutes les ligues de la catégorie régionale et toutes les ligues de la catégorie nationale dans lesquelles le club d'origine est représenté – ** Dans le second club pour une seule ligue de la catégorie nationale ou de la catégorie régionale ou de la catégorie juniors ***	M17, M19, M23 et toutes les ligues de la catégorie régionale dans laquelle le club est représenté – **	M17, M19, M23, toutes les ligues de la catégorie régionale dans laquelle le club d'origine est représenté – ** Dans le second club pour une seule ligue de la catégorie régionale ou de la catégorie juniors ***	M17, M19, M23 – **			
M16 Garçons 2005 et plus jeunes	M15, M17, M19, M23 et toutes les ligues de la catégorie régionale et toutes les ligues de la catégorie nationale dans lesquelles le club est représenté – **	M15, M17, M19, M23, toutes les ligues de la catégorie régionale et toutes les ligues de la catégorie nationale dans lesquelles le club d'origine est représenté – ** Dans le second club pour une seule ligue de la catégorie nationale ou de la catégorie régionale ou de la catégorie juniors ***	M15, M17, M19, M23, et toutes les ligues de la catégorie régionale dans laquelle le club est représenté – **	M15, M17, M19, M23, toutes les ligues de la catégorie régionale dans laquelle le club d'origine est représenté – ** Dans le second club pour une seule ligue de la catégorie régionale ou de la catégorie juniors ***	M15, M17, M19, M23 – **	M15 sous forme de tournoi/championnat		
M15 Filles 2006 et plus jeunes	M15, M17, M19, M23 et toutes les ligues de la catégorie régionale et toutes les ligues de la catégorie nationale dans lesquelles le club est représenté – **	M15, M17, M19, M23, toutes les ligues de la catégorie régionale et toutes les ligues de la catégorie nationale dans lesquelles le club d'origine est représenté – ** Dans le second club pour une seule ligue de la catégorie nationale ou de la catégorie régionale ou de la catégorie juniors ***	M15, M17, M19, M23, et toutes les ligues de la catégorie régionale dans laquelle le club est représenté – **	M15, M17, M19, M23, toutes les ligues de la catégorie régionale dans laquelle le club d'origine est représenté – ** Dans le second club pour une seule ligue de la catégorie régionale ou de la catégorie juniors ***	M15, M17, M19, M23 – **	M15 sous forme de tournoi/championnat		
M13 Filles + garçons 4:4 2008 et plus jeunes			M13, M15, M17, M19, M23, et toutes les ligues de la catégorie régionale dans laquelle le club est représenté – **	M13, M15, M17, M19, M23, toutes les ligues de la catégorie régionale dans laquelle le club d'origine est représenté – ** Dans le second club pour une seule ligue de la catégorie régionale ou de la catégorie juniors ***	M13, M15, M17, M19, M23 – **	M13 et M15 sous forme de tournoi/championnat	M13 sous forme de tournoi/championnat	

** : mais au maximum dans une équipe par ligue resp. classe de force (RV art. 42, 3 et 4)



***: Le junior ne peut pas être engagé dans la même ligue resp. classe de force dans le club d'origine (RV art. 39, 2 et 3)

Attention Un junior peut jouer à la fois dans deux ligues adultes au maximum (LN/LR).

S'il a été engagé dans plus de deux ligues adultes à la fois, il ne peut plus être aligné que dans les deux ligues supérieures (RV art. 37, 8).

Les joueurs transférés de l'étranger en LNA ne sont pas autorisés à participer aux matchs des catégories M23, Interligue M23, M19, M17, M15, ni à leurs championnats suisses (RV art. 14, 2).

Les joueurs transférés de l'étranger en LR ou en LJ pour la première fois ne peuvent pas être engagés en LN (RV art. 14, 3).